



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Session ordinaire 2020-2021

RB/CH

P.V. AEECA 03

**Commission des Affaires étrangères et européennes, de la
Coopération, de l'Immigration et de l'Asile**

Procès-verbal de la réunion du 19 octobre 2020

Ordre du jour :

Information par le Premier Ministre, Ministre d'Etat, M. Xavier Bettel, sur les Conseils européens du 1er et 2 octobre 2020, ainsi que du 15 et 16 octobre 2020

*

Présents : Mme Simone Beissel, Mme Djuna Bernard, M. Yves Cruchten, M. Mars Di Bartolomeo, Mme Stéphanie Empain, M. Gusty Graas, M. Fernand Kartheiser, Mme Lydia Mutsch, Mme Viviane Reding, M. David Wagner, M. Claude Wiseler

M. Sven Clement, observateur délégué

Mme Nancy Arendt épouse Kemp, remplaçante de M. Galles
M. Michel Wolter, remplaçant de M Mosar
M. Charles Margue, observateur

M. Xavier Bettel, Premier Ministre, Ministre d'Etat

Mme Monica Semedo, Mme Isabel Wiseler-Santos Lima, membres du
Parlement européen

Mme Rita Brors, Mme Elisabeth Funk, de l'Administration parlementaire

Excusés : M. Paul Galles, M. Jean-Marie Halsdorf, M. Laurent Mosar, Mme Lydie Polfer,
M. Marc Spautz

M. Marc Angel, M. Charles Goerens, M. Christophe Hansen, Mme Tilly Metz,
membres du Parlement européen

*

Présidence : M. Yves Cruchten, Président de la Commission

*

Information par le Premier Ministre, Ministre d'Etat, M. Xavier Bettel, sur les Conseils européens du 1er et 2 octobre 2020, ainsi que du 15 et 16 octobre 2020

Le Premier Ministre, Ministre d'Etat, informe brièvement sur les sujets abordés lors des deux Conseils européens. Les conclusions du Conseil ayant déjà été publiées et commentées dans la presse, la présentation se limite aux positions prises par le gouvernement luxembourgeois. Les points suivants peuvent être retenus de la présentation.

La coordination des mesures à prendre pour endiguer la crise sanitaire liée au Covid-19 a fait l'objet de longues discussions au Conseil. Le secteur de la santé n'est pas dans la compétence communautaire. Or, selon le Premier Ministre, il serait important que les Etats membres reconnaissent les tests effectués dans un autre Etat membre.

Quant à la situation internationale actuelle, des discussions ont été menées sur les relations avec la Turquie et sur celles avec la Chine, notamment dans le contexte de la suite du sommet du 14 septembre 2020. Le cas Navalny a été abordé, tout comme la situation au Haut-Karabagh. La situation actuelle en Méditerranée de l'Est, opposant la Turquie à Chypre et à la Grèce, reste critique.

Le Luxembourg n'est pas d'accord que des fonds destinés à la lutte contre le changement climatique servent à financer l'énergie atomique, estimant que cette technologie n'est pas durable. Une discussion plus approfondie sur les objectifs climatiques se tiendra au Conseil européen de décembre 2020.

Du point de vue du Luxembourg, les points saillants dans les négociations avec le Royaume-Uni sont le « level playing field », l'alignement dans les domaines social et environnemental, la fiscalité, la gouvernance et la pêche.

Débat

Les éléments suivants peuvent être retenus de la discussion.

Le sommet UE-Chine du 14 septembre 2020 a eu lieu par visioconférence. Le prochain sommet est prévu pour le 16 novembre 2020. Vu la situation sanitaire actuelle, il se tiendra également par visioconférence.

Le gouvernement luxembourgeois est d'avis que l'énergie nucléaire ne peut pas être considérée comme moyen d'atteindre les objectifs fixés dans la lutte contre le changement climatique. Il faut différencier entre la recherche, l'utilisation médicale et l'utilisation énergétique du nucléaire.

L'UE ne reconnaît pas Loukachenko comme Président légitimement élu au Belarus. Elle s'engage à soutenir la société civile dans ce pays. M. Kartheiser fait remarquer que ceci peut être considéré comme une ingérence. Le Premier Ministre répond que l'ingérence de l'UE se limite à la non-reconnaissance du Président Loukachenko et au soutien politique de l'opposition. Il donne à considérer qu'il y a une ingérence politique évidente de la part de la Russie qui soutient Loukachenko.

En ce qui concerne les relations avec la Chine, le Luxembourg insistera sur le « level playing field ».

L'UE est solidaire avec Chypre et la Grèce en ce qui concerne les différends avec la Turquie. Des sanctions sont prises en compte comme moyen de réagir, mais pas tous les Etats membres ne soutiennent cette proposition. La chancelière allemande essaye de rapprocher les positions, l'Allemagne assurant la Présidence tournante du Conseil de l'UE. Le Haut représentant Josep Borrell est également en contact avec les autorités turques. Le Luxembourg mise sur le dialogue politique et voit des sanctions comme moyen de dernier ressort.

Quant aux négociations avec le Royaume-Uni, le gouvernement luxembourgeois est solidaire avec les pays pour lesquels le sujet de la pêche est important. Par ailleurs, la question des aides d'Etat est importante pour le Luxembourg. Les tentatives du « cherry picking » de la part du Royaume-Uni risquent de provoquer un dumping social et environnemental. Le dernier délai pour arriver à un accord a été fixé, par l'UE, au 16 novembre 2020, date d'un Conseil européen informel. L'UE se prépare concrètement à un « no deal ». Les services du Ministère des Affaires étrangères et européennes luxembourgeois ont aussi entamé des préparations pour réagir au scénario du « no deal ». L'accord en négociation avec le Royaume-Uni ne comprend que marginalement le secteur financier. Les équivalences seront fixées par l'UE après le 1^{er} janvier 2021. Il s'agira d'un processus unilatéral tenant compte des règlements en vigueur au Royaume-Uni. La place financière luxembourgeoise est prête pour affronter la nouvelle situation.

La politique envers l'Afrique a été abordée au sein du Conseil. Il a été retenu que ce continent restera un partenaire important de l'UE.

Suite à la demande du Premier Ministre, une partie de la discussion se tient à huis clos.

Luxembourg, le 19 octobre 2020

La Secrétaire-administratrice,
Rita Brors

Le Président de la Commission des Affaires étrangères
et européennes, de la Coopération, de l'Immigration et
de l'Asile,
Yves Cruchten